

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Payable d'avance.
Pour l'année.....\$1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.00
Une fois la semaine..... 0.00

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Août 1885

FÊTE CIVIQUE

Conformément à une résolution adoptée lundi soir à une assemblée spéciale du Conseil de Ville, Son Honneur le maire MacDougal vient de lancer une proclamation ordonnant à tous les citoyens d'observer le mardi, 18 courant, comme fête civique.

On se propose d'organiser plusieurs excursions et autres amusements pour la circonstance.

L'UN DES NOTRES

Nous voyons par les journaux américains qu'un Canadien-français du nom de Léon Mariel a obtenu le premier prix, \$200, à l'exposition de la Nouvelle-Orléans, pour un modèle de navire. M. Mariel est un enfant de Saint-Roch de Québec, d'où il est parti en 1855 afin de s'établir à Bangor, Maine, et d'y exercer son métier de charpentier de navire. Le modèle, qui a si bien prouvé le talent de notre compatriote, est un véritable bijou, parait-il. C'est une copie exacte d'un navire de 1600 tonneaux.

L'ETAT DE RIEL

Le correspondant du Mail à Regina, dans une dépêche d'hier, disait : Riel laisse entendre qu'il a perdu tout espoir d'un sursis, mais sa conduite dément ses paroles. Il continue à être gai et ne paraît pas être sous la crainte de la mort. Tous les jours il reçoit la visite des prêtres, paraît très heureux d'être avec eux, et se joint à leurs prières avec une grande ferveur. Il prend l'exercice une ou deux fois par jour dans la cour de la prison en face de sa cellule, et il passe le reste de ses heures de promenade des exercices de piété et à écrire.

On dit qu'il prépare sa biographie. Les déclarations du Dr Clarke et des autres à qui le temps n'a pas été donné pour faire un examen approfondi de l'état mental de Riel sont considérées comme une raison suffisante pour un autre examen médical. On croit généralement que l'examen peu sérieux qui a été fait de l'état mental de Riel a quelque chose à faire avec la recommandation du prisonnier à la clémence de la cour faite par le jury.

AU LAC TÉMISCAMINGUE

La Société de Colonisation du Lac Témiscamingue ne ménage ni peines ni sacrifices pour mener à bonne fin son entreprise patriotique. Elle a déjà établi plusieurs colons sur ses terres, et voici que, pour faire apprécier davantage son œuvre, pour permettre à tous de mieux connaître les brillantes perspectives que le territoire du Témiscamingue offre à la colonisation, elle est à organiser, à l'heure qu'il est, pour le 20 septembre prochain, une grande excursion qui remontera l'Ottawa jusqu'à la nouvelle colonie.

Le trajet s'accomplira à bord des chars du Pacifique d'ici à Mattawa. A partir de ce dernier endroit, les

excursionnistes se rendront en chaloupes jusqu'au lac, sous la conduite de quelques Révds Pères Oblats.

Tous les membres de la société, au nombre de 100, prendront part au voyage, assurément l'un des plus attrayants qui se puissent faire.

L'expédition durera environ trois semaines. On pourra, durant ce laps de temps, non seulement visiter le pays de fil en aiguille, mais encore se livrer à la chasse et à la pêche, dans ces lieux où le gibier et le poisson sont en abondance.

A tous les points de vue donc, cette excursion se recommande à quiconque peut disposer d'une vacance de quelques jours, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre de citoyens voudront y prendre part.

LE CAS DE RIEL

Deux assemblées nouvelles ont eu lieu, l'une à Lachine, l'autre à Côteau St Louis, pour considérer le cas de Riel. Les résolutions suivantes ont été adoptées à Lachine :

A Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

Que vos requérants ont suivi avec attention les différentes phases du procès qui vient de se dérouler à Regina, T. N. O., par la condamnation à mort de Louis Riel, accusé du crime de haute trahison.

Que vos requérants ont confiance que tout le délai nécessaire sera accordé pour faire examiner par la cour d'Appel de Manitoba, et, s'il y a lieu, par le Conseil Privé de Sa Majesté, la question de juridiction soulevée par la défense, de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit du public que l'accusé a eu un procès légal, un fair trial.

Que la preuve faite durant le dit procès démontre qu'il existe beaucoup de doute sur l'état mental de l'accusé, et, en conséquence, sur sa responsabilité légale, à raison du dérangement de son esprit, doute que les jurés ont exprimé en recommandant l'accusé à la clémence de la Couronne.

A ces causes, vos requérants prient qu'il plaise à Votre Excellence en son Conseil de prendre en considération, et d'ordonner la nomination d'une commission médicale chargée de s'enquérir de l'état mental du dit Louis Riel et autrement d'ordonner ce que de droit.

Et vos requérants ne cessent de prier.

Voici maintenant le texte des résolutions adoptées au Côteau Saint-Louis :

Considérant que les hautes autorités légales ont déclaré contraire aux principes fondamentaux du droit criminel anglais et inconstitutionnelle cette partie de l'acte des territoires du Nord-Ouest passé en 1875 et amendé en 1877, sous l'opération de laquelle a été constitué le tribunal devant lequel s'est instruit la cause de Louis Riel ; que l'expression d'une telle opinion légale a jeté des doutes sérieux dans l'esprit de la population sur la légalité des procédés qui ont amené la conviction du dit Louis Riel et sur la compétence de ce tribunal à le condamner à subir la peine capitale ;

Considérant que des témoignages, rendus au cours du même procès relativement à l'état mental de Louis Riel par des médecins spécialistes et par d'autres témoins dignes de foi, il résulte parmi le public une forte impression que le dit Louis Riel manque des conditions intellectuelles nécessaires pour lui faire porter la responsabilité légale de ses actes ; que le verdict de culpabilité accompagné d'une recommandation à la clémence de la Cour, rendu par les jurés, comporte cette signification, ainsi que ces derniers l'ont eux-mêmes déclaré et que sa condamnation à la peine capitale dépasse la portée qu'ils entendaient donner à leur verdict ;

Considérant que dans l'intérêt de la justice ainsi que pour le maintien du respect aux tribunaux légalement constitués il importe de faire cesser cet état d'incertitude, d'enlever ainsi toute cause d'agitation parmi la population.

Qu'il soit résolu : Qu'une humble adresse basée sur les conditions ci-haut soit présentée par les citoyens de la ville St. Jean Baptiste, Côteau St Louis, à Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, lui demandant : 1o qu'il veuille bien ordonner qu'il soit sursis à l'exécution de la sentence portée contre Louis Riel jusqu'à ce que les hauts tribunaux d'appel aient rendu leur décision sur la légalité et la constitutionnalité du tribunal qui a été saisi du procès.

2o Qu'il veuille bien nommer en même temps une commission de médecins aliénistes chargés d'étudier la condition mentale du dit Louis Riel et de faire rapport.

C'est ici la juste mesure de la conduite que nous voudrions voir adoptée par tous ceux qui désirent réellement soustraire Riel à la sentence qui pése aujourd'hui sur sa tête, et nous invitons nos compatriotes à signer partout des requêtes de ce genre.

Les déclamations démagogiques, les menaces, une attitude factieuse ne sont pas de mise sous les circonstances et ne sauraient inspirer la cause que tous nous devons avoir à cœur de faire la meilleure possible.

Qu'on s'en souvienne !

LE PROCÈS DE POUNDMAKER

L'intérêt que l'on portait d'abord, à Regina, aux procès des prisonniers diminués d'une façon étonnante.

Le peu d'attention qui se manifeste encore, à l'heure qu'il est, semble concentré sur Poundmaker. Pour ce qui concerne Gros Ours, on ne s'en occupe guère.

On dit que le R. Père Cochon rendra un témoignage favorable à Poundmaker et prouvera qu'après la rencontre avec le col. Otter, à Cut Knife, il rappela ses troupes et les empêcha de harasser les volontaires dans leur retraite précipitée sur Battleford.

LE CHOLERA EN ANGLETERRE

Le Lancet attire l'attention du public sur le nombre toujours croissant des décès causés par la diarrhée, qu'il qualifie de "précurseur du choléra." En prenant, par exemple, Londres et 28 grandes villes anglaises, avec une population réunie de neuf millions d'âmes, on constate 547 décès causés par la diarrhée, pendant la dernière semaine de juillet, contre 31 durant la dernière semaine de mai, et un total de 409 jusqu'à la troisième semaine de juillet. Néanmoins, pendant les mêmes périodes des années précédentes, dit le Lancet, les décès causés par la diarrhée étaient relativement très-peu nombreux.

Les vrais amis sont toujours la Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jons de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, chez H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Dissolution de Société

M. Lépine et Béchard, ci-devant hôteliers, Nos. 25, 27 et 29 rue Murray, donnent avis au public qu'ils ont discontinué leur acte de société à compter du 4 août courant, et que M. Lépine sera à l'avenir le seul directeur de l'établissement. Tous les débiteurs de l'ancienne société devront solder leurs comptes à M. Béchard, qui, de son côté, sera chargé de solder tous les comptes dus par l'ancienne raison sociale.

SAMUEL LEPINE, J. M. BECHARD. 12 août 1885

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement. Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie., 86 RUE SPARKS.

Collège d'Ottawa

SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS, O. M. I., Confère les Grades Universitaires.

Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial

Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais. Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène ; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc.

Entre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques.

CONDITIONS Pension, enseignement, lit et garniture, lavage et raccommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février ; Cours classique, par semestre .....\$30.00 Cours de génie civil..... 85.00 Cours commercial ..... 75.00

EXTRAS — Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale. Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement. Les cours s'ouvrent le 2 septembre. Le prospectus est envoyé sur demande. TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I. D. D. Supérieur.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOUT

Articles de Modes A VENDRE DE SUITE

VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix ?

VEZ-VOUS besoin de riche PLUMES et d'élégante FLEURS ?

VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS ?

VEZ-ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock Magasin Spécial de Modes, 39, RUE SPARKS.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS !

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

En Un Jour Après l'ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senecal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES COORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 janvier 1884

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS PAR H. CORRIVEAU Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc. No. 253, Rue Wellington, OTTAWA

James R. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 19 avril 1885

MEMORABLES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BURFALU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA